

les @ssentiels #1

TOUS ÉGAUX FACE AU NUMÉRIQUE



COMMENT AGIR AUJOURD'HUI ?

POUR QUE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE VOTRE ENTREPRISE PROFITE À TOUS

Les salariés de premier niveau de qualification sont les plus fragilisés par le développement des outils numériques et les besoins croissants en maîtrise des compétences de base.

Uniformation en partenariat avec l'ANLCI met à votre disposition 5 fiches pratiques pour accompagner les salariés de premiers niveaux et que la transformation numérique de votre entreprise profite à tous...



ACCOMPAGNER LES SALARIÉS DE PREMIER NIVEAU DE QUALIFICATION DANS LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ACTIVITÉS.

01

COMPRENDRE ET PARTAGER LES ENJEUX AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Pour être au clair sur les enjeux de la transformation numérique pour les salariés de premier niveau de qualification.

02

PRÉCISER LES USAGES SELON LES OUTILS NUMÉRIQUES

En plus du cahier des charges techniques et des contraintes budgétaires, il est important de cibler les usages qui auront des conséquences importantes sur les besoins en accompagnement et en formation.

03

IDENTIFIER LES ATTITUDES FACE AU NUMÉRIQUE ET REPÉRER LES FRAGILITÉS

Comprendre les liens entre compétence numérique et compétences de base et la diversité des attitudes face au numérique pour mieux identifier en prenant appui sur l'encadrement que ce soit en situation de travail ou entretien professionnel.

04

PROPOSER LES PARCOURS ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHACUN

Adapter son plan d'action et proposer un parcours avec des étapes et des modalités permettant à tous de développer des compétences et de contribuer activement à la transformation numérique des activités.

COMMENT FINANCER VOTRE PROJET ?

Unifformation peut soutenir le projet de formation pour votre ou vos salariés en prenant en charge les coûts pédagogiques du projet, ainsi que les frais annexes.

**Pour toutes questions sur les possibilités
financières de prise en charge de ce type
d'actions, n'hésitez pas à contacter
un conseiller de votre délégation régionale.**

SALARIÉ : 09 69 32 05 55
EMPLOYEUR : 09 69 32 79 79
GUADELOUPE : 05 90 82 16 13
GUYANE : 05 94 25 34 57
MARTINIQUE : 05 96 60 74 16
RÉUNION-MAYOTTE : 02 62 56 78 78